

La ville de Croissy signe un partenariat avec la Cité des sciences et de l'industrie

À l'issue d'un marché public pour l'exploitation des salles d'exposition du château Chanorier, la ville de Croissy-sur-Seine et la Cité des sciences et de l'industrie ont signé un partenariat pour une durée de 4 ans.



Credit photo : N. Breton - EPPDCSI

Un nouveau partenariat pour de nouvelles ambitions

Le but de ce partenariat est d'ouvrir des expositions présentées à Paris dans le cadre exceptionnel de Chanorier et ainsi de les proposer à la population Croissillonne et des alentours sans qu'elle ait à se déplacer en transports en commun ou en voiture.

Depuis plusieurs années, les salles de Chanorier abritent des expositions toute l'année. Chacune d'entre elles a en commun un certain esprit de découverte. Le travail en commun entre la mairie de Croissy-sur-Seine et la Cité des Sciences et de l'Industrie a pour but de continuer dans cette voie. Destinées à toute la famille, les nouvelles expositions auront pour objectif particulier de plaire aux enfants.

Quelques mots sur la Cité des sciences et de l'industrie

La Cité des sciences et de l'industrie (aussi appelée CSI) est née en 1986 d'une volonté politique de rendre accessible à un large public le savoir scientifique, technique, industriel et de leurs enjeux.

Proposant des expositions permanentes autour des mathématiques, de l'image, de l'océan, de l'espace, etc. et des expositions temporaires sur environ 150 000 m², la CSI est intégrée au parc de la Villette dans le 19^e arrondissement de Paris. Depuis 2018, la Cité des sciences et de l'industrie met en place un cycle d'expositions pour les 2-7 ans, dont Cabanes est le premier volet.

Plus d'informations via le site web de la CSI : <https://www.cite-sciences.fr/fr/accueil/>



Credit photo : S. Sonnet – EPPDCSI

Cabanes, la toute nouvelle exposition au sein de Chanorier

C'est avec l'exposition Cabanes que le château Chanorier accueillera sa première exposition née du travail conjoint entre la ville de Croissy-sur-Seine et de la CSI. Vous aurez la possibilité de la visiter à partir du 22 février prochain. Cette exposition est particulièrement destinée aux enfants de 2 à 7 ans. Des dizaines de cabanes y seront présentées au travers d'un parcours valorisant l'autonomie et la

motricité des tout-petits comme des plus grands.

Nous vous y attendons nombreux

Retrouvez notre communiqué de presse sur le partenariat mairie de Croissy-sur-Seine - Cité des sciences et de l'industrie

Fichier

[Communiqué de presse Croissy - CSI \(.pdf - 704.98 Ko\)](#)

Publié le 20 janvier 2022